This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PA
8485
C42N4

NEVE
PROMETHEE, DRAME
LATIN D'ANDRE CATULLE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

PROMÉTHÉE,

DRAME LATIN D'ANDRÉ CATULLE,

REPRÉSENTÉ EN 1613

DANS UN COLLÉGE DE LOUVAIN.

NOTICE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE

PAR

FÉLIX NÈVE,

ESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT, ETC.

GAND,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE L. HEBBELYNCK,
rue des Baguettes, 8.

MDCCCLXII.

PA 8485
C42 N4

En recherchant dans des œuvres naguères négligées des noms oubliés qui appartiennent de droit à l'histoire et à la biographie nationale, Mr F.-F.-J. Lecouvet, professeur à l'Athénée de Gand et actuellement à celui d'Anvers, a rendu avec intelligence un hommage vraiment patriotique à des écrivains remarquables du Hainaut et en particulier du Tournaisis. Dans le nombre des études biographiques et littéraires qu'il a insérées en dernier lieu dans le *Messager des Sciences historiques*, la notice sur André Catulle(1), natif de Tournai ou du moins originaire du Tournaisis, a excité tout spécialement notre attention. Ce personnage, qui a fleuri dans la première moitié du XVIIe siècle, avait laissé à Louvain la réputation d'un humaniste habile, d'un maître zélé, avant d'occuper dans le chapitre de Tournai des fonctions honorées auxquelles ses connaissances de jurisconsulte lui donnaient des titres. Nous nous contenterons de rappeler tout d'abord les principaux traits de sa vie, suivant l'esquisse que M. Lecouvet en a tracée avant de décrire ses diverses productions.

(1) Année 1861, 3e livraison, pp. 271-281.

Après avoir terminé ses humanités au collége de Saint-Paul à Tournai, André Catulle, né vers 1586, alla prendre à Louvain le grade de docteur ès-droits; mais il fut retenu dans cette ville par les fonctions de professeur de rhétorique dans un de ses colléges, le *Collegium Vaulxianum*, ainsi nommé du nom de son fondateur, Jean de Vaulx, et il ne les résigna que l'an 1620, lorsqu'il fut nommé successivement chanoine de la cathédrale de Bruges, et ensuite de celle de Tournai, où il fut revêtu des charges d'official, d'archidiacre et même de vicaire-général du diocèse (1). En 1663, il échangea librement son canonicat contre la charge de prévôt à la collégiale de Saint-Hermès de Renaix, où il mourut fort âgé l'an 1667.

Le chanoine André Catulle avait justifié à Tournai, comme à Louvain, son renom d'homme instruit et ami des lettres; il a composé divers écrits en prose et en vers qui sont en rapport avec le goût comme avec les affaires de son temps, et il a pu porter en toute sécurité le nom de Catullius que ses doctes contemporains se seraient bien gardé de confondre avec le nom original du poëte de Sirmium, *Catullus*, le premier des élégiaques et des lyriques romains. La liste de ses ouvrages fait partie de l'intéressante notice que nous venons de citer : mais il en est un auquel nous devons nous arrêter pour juger par l'exemple de Catullius la manière et l'esprit de l'époque dans la nouvelle littérature latine. C'est ce Prométhée, drame sur l'origine des sciences, imprimé à Louvain en 1613, mais devenu d'une telle rareté que M. Lecouvet n'en a pu voir de ses yeux un exemplaire, et n'en a point trouvé de mention dans les catalogues les plus riches en poëtes latins moder-

(1) Il eut à Tournai parmi ses collègues deux hommes diversement célèbres, Claude d'Ausque ou Dausqueius, de Saint-Omer, savant helléniste, et Jean Boucher, le ligueur, à qui M. Lecouvet a consacré plusieurs articles biographiques dans le *Messager* de 1860.

nes. Nous avions eu autrefois la chance de mettre la main sur cet opuscule rarissime, relié avec d'autres livres latins de la même période dans un ancien volume de la Bibliothèque de Louvain (1), et nous ne voulons pas tarder plus longtemps à en faire connaître le contenu, qui se rattache fort bien à nos recherches antérieures sur l'enseignement des lettres en Belgique.

Le poëme latin est un drame intitulé *Prométhée,* que notre Catulle a composé tout exprès pour une solennité du Collége de De Vaulx, où il enseignait, et dans lequel il appelait les faveurs des magistrats de Louvain sur cette modeste institution, d'une existence précaire malgré les services qu'elle avait déjà rendus à l'étude des humanités. Notre premier soin sera de décrire ce précieux volume, qui est une rareté bibliographique, quoique sorti en 1613 des presses d'un imprimeur aussi connu que Philippe Dormalius ou Van Dormael. Le livre lui-même nous occupera ensuite à un double point de vue. Nous ferons une courte histoire de ce *Collegium Vaulxianum,* pour lequel André Catulle, un de ses professeurs, a publié un si curieux plaidoyer sous forme de drame; ce sera pour nous une occasion de reconnaître les laborieux efforts faits dès le commencement du XVIIe siècle pour relever l'enseignement des humanités, auquel les fondations existantes n'avaient point suffisamment pourvu. Nous apprécierons, en second lieu, la composition poétique elle-même qui, sous le titre de *Prométhée,* démontre la haute utilité d'une école consacrée uniquement à l'éducation littéraire à côté des grands établissements scientifiques de l'*Alma Mater.* Une analyse,

(1) *Histoire littéraire,* n° 180, petit in-4°, reliure en parchemin. L'opuscule vient immédiatement après le livre connu de Valère André, qui ouvre le volume : *Collegii Trilinguis Buslidiani* Exordia *ac progressus,* etc. (Lovanii, 1614), et qui porte la dédicacé autographe de l'auteur à son maître, le P. André Schott.

entremêlée de courtes citations, fera aisément le caractère du livre, qui porte le cachet de l'(qui n'a pas toutefois été vanté à l'égal de pr même genre ne valant guère mieux. Il ne sera térêt de juger comment la poétique latine a d'une réclamation pratique, d'une supplique tive, de voir comment l'auteur a mis en œu antique de Prométhée pour glorifier l'origine enseignées à Louvain, et pour faire valoir les culiers de cette nouvelle venue au milieu des ces, qu'il appelle l'Humanité (*Humanitas*) conception fausse et pédantesque, l'ouvrage s(tout cas fort instructif, en ce qu'il peint au vi dominant chez les maîtres de la littérature lati il est plein d'allusions aux récentes vicissitud cipale école des provinces belgiques et aux ho avaient la direction dans toutes les facultés; rapport la valeur d'un document historique.

§ I.

Le Prométhée *d'André Catulle, drame des sciences, représenté et imprimé Louvain.*

Scholae Vaulxianae Prometheus *sive de ori rum drama. Auctore* And. Catullio *Ibid. p Lovanii. Typis Phil. Dormalii.* cio. ioc. xiii. quarto).

Telle est la transcription exacte du titre frontispice gravé, placé en tête du volume. compose de 56 pages non chiffrées, ou de in-quarto, numérotées par lettres A-G. La

l'éditeur a fait exécuter tout exprès pour l'ouvrage (1), a trait à la fiction qui sert de base au thème latin. Elle représente un portique élevé, dans le style grec de la Renaissance, au milieu duquel on a imprimé les mots du titre et le nom de l'auteur. De chaque côté du portique se dressent sur des piédestaux les statues allégories des premiers personnages du drame, Prométhée et Minerve.

Du côté gauche, se dresse Minerve revêtue d'une cuirasse, portant un casque surmonté de la chouette; de la main gauche elle tient son bouclier, où est sculpté en relief la tête de Méduse, tandis que la lance repose sur son bras; sa main droite est haut levée pour montrer à Prométhée la course du Soleil sur son char à travers les airs, dessinée dans un médaillon qui surmonte le portique. La figure de la déesse a le type d'une villageoise brabançonne, ou d'une robuste *virago* de la Campine, que jadis nos peintres et nos graveurs ont si souvent copié dans des sujets mythologiques, aussi bien que dans des sujets sacrés.

A droite est représenté Prométhée sous la figure d'un vieillard vénérable, portant une longue barbe, vêtu à l'antique, et tenant en main un flambeau allumé, symbole du don du feu que ce demi-dieu de la fable aurait fait aux premiers hommes. Son geste et son attitude se rapportent à son rôle d'interlocuteur dans un dialogue commencé avec Minerve, tel que celui qui remplit le premier acte de la pièce latine,

Voici maintenant l'ordre des matières contenues dans le volume. C'est d'abord une dédicace du poëme, au nom du « Collége de Vaulx » aux premiers magistrats, au sénat, au conseil et aux habitants de Louvain : « *Magnificis Con-*

(1) Philippe Van Dormael, ou Dormalius, a mis différentes vignettes sur le titre des livres sortant de ses presses. La plus connue de ces vignettes gravées est un cheval ailé, Pégase dans sa course. Voir le *Bulletin du Bibliophile belge*, tome VI, 1850, note de M. le capitaine De Reume.

sulibus et Senatui Populoque Lovaniensi, Schola Vaulxia (sic) *Dedico, Consecroque.* » L'auteur de la dédicace, parlant au nom de son école, rappelle une cérémonie, d'une date peu éloignée sans doute, où les patrons et les maîtres du collége de Vaulx avaient été honorés par la présence des principaux magistrats de la ville (*Magnae Urbis Magni Senatores*) : on avait débité devant eux sur un théâtre une pièce latine, qui n'était autre que le *Prométhée*. L'école veut les remercier de leurs applaudissements; l'hommage qu'elle leur offre présentement, c'est le texte imprimé du drame lui-même, le *Prométhée*, qui renferme l'éloge de leur ville, qui célèbre leur libéralité, qui proclame leurs mérites, qui exalte avec un pieux respect les doctes promoteurs de leur Académie (*Academiae vestrae tutelares Divos et Doctores religiosius veneratur*). Louvain n'est-elle pas « la maîtresse vénérable de la Belgique, la Muse céleste du Brabant, l'inspiratrice des hommes revêtus de la toge? » N'est-ce point la ville où tout le monde est savant, où les adolescents sont entièrement initiés à l'art d'Apollon (*omnem Phoebi disciplinam ephebi discunt*), où les jeunes gens le déploient, où les hommes âgés l'enseignent? L'inspiration du poëte est attirée invinciblement par la force d'un pareil aimant (*hic est magnes...*).

Mais l'auteur du *Prométhée* doit son œuvre aux *sénateurs* ou conseillers de Louvain pour une raison toute particulière. L'école qu'il représente a besoin de protecteurs éminents, « qui soient enchaînés à la cause publique comme Prométhée au Caucase, dont le cœur soit dévoré sans cesse par le vautour, c'est-à-dire, par la plus ardente sollicitude pour le bien général; dont tous les actes civiques soient marqués par une vraie sagesse de Prométhée et par un esprit de prudence consommée. » Ils ne seront pas au-dessous de cette tâche, les membres d'un Sénat auquel les États de Brabant ont décerné le plus d'honneurs entre

toutes les villes, puisqu'ils lui ont réservé la présidence de leur session.

Cependant la supplique devient plus pressante quand le poëte sollicite la munificence des magistrats en faveur de l'asile des belles-lettres, où s'est faite leur éducation. L'école de Vaulx, qu'il appelle sa Danaé, recevra une pluie d'or de ceux qu'elle a jadis nourris du lait de son éloquence; et dont elle forme tous les jours les chers enfants, vagissant encore dans le berceau des Muses : car ils sauront rendre honneur à toutes les sciences, à tous les genres de mérite, eux dont les ancêtres ont accordé autrefois aux Facultés de premier ordre de spacieux édifices et des revenus annuels.

Il répugne au poëte de mettre en doute un seul instant la libéralité des magistrats à l'égard de l'école qui est leur nourrice et leur mère. Quant à son livre, il ne vaudra que ce qu'ils l'estimeront, et il devra tout son succès à leur bienveillance. Il réside dans l'œil, disent les physiciens, un cristal qui représente les images des objets avec plus de grandeur que n'ont les objets eux-mêmes : c'est l'heureux effet que l'auteur attend pour son poëme de leur généreux patronage. Ils voudront unir par une chaîne d'or leur affection à leur munificence, et, quand ils auront relevé l'institution, ils ne cesseront plus de la soutenir.

Vient en second lieu une pièce de vers latins, en quatre strophes alcaïques, qui exprime les félicitations du collége de Saint-Paul de Tournai, « à l'école de Vaulx, petite perle de l'Université de Louvain » : *Scholae Vaulxianae Grudii Lycaei gemmulae Collegium Paulinum in Nerviis.* Comme c'est le drame de Catulle qui en est le principal objet, nous citerons quelques vers qui tournent à la louange du poëte, quoique adressés à l'école même dont il avait voulu raviver, à l'aide d'une fiction fameuse, la première vogue et les services incontestés :

Quam copiosè sydereos tibi
Afflavit ignes ipse *Prometheus!*
Sed ne tuo infoecunda Phoebo,
Et Grudiis videare Musis;
Novum sagaci mente Promethea
Effingis : in quo (proh superûm fidem!)
Quales calores! quam potentes
Palladis ejacularis ignes!

La troisième pièce des préliminaires est une préface au lecteur, placée, comme la dédicace aux magistrats, sous le nom du Collége de Vaulx : *Amici lectori S. D. Schola Vaulxia.* Si nous l'analysons brièvement, c'est à cause des réflexions fort sensées de l'auteur sur les difficultés de la composition dramatique en latin et sur l'abus qu'on en faisait tous les jours : il eut du moins le mérite de les reconnaître, sans pouvoir les éviter lui-même, en sacrifiant à l'usage. Catulle n'a point composé son *Prométhée,* nous dit-il, dans l'intention de lui faire voir le jour, « de le suspendre au temple de mémoire comme un trophée de science » : son œuvre, croyait-il, allait s'évanouir avec le bruit de la représentation théâtrale. Forcé contre son attente de la livrer au public, il y consent avec peine; ce n'est pas qu'il redoute de quitter l'ombre de l'école pour paraître tout-à-coup dans la lice; mais il ne connaît que trop les habitudes dépravées de son temps : « car il n'y eut jamais de siècle plus fertile en calomnies, plus stérile en saines pensées. » A des époques ainsi portées au dénigrement, de grands périls menacent ceux qui écrivent un poëme, surtout un poëme dramatique, et le jugement du poëte lui-même risque beaucoup de s'égarer. On ne trouve dans ce genre chez les Latins que des ressources fort restreintes, au point que celles de leurs pièces qui nous sont conservées, servent à peine de thèmes d'imitation : se tourne-t-on vers les Grecs, on s'aperçoit que leur langage est grandiose plutôt qu'achevé (*quorum tamen oratio magnanima potius, quam*

absoluta) (1). Malgré les difficultés de l'art scénique, il n'est si mince grammairien qui ne prétende chausser le cothurne; chaque jour des poëtereaux se mettent à écrire indistinctement des tragédies et des comédies, confondant sans le moindre goût le style qui convient aux unes et aux autres.

Catulle n'a pas la prétention d'avoir satisfait lui-même aux lois du drame; mais il fait part de ces remarques au lecteur, pour qu'on n'oublie pas combien peu d'hommes savent observer la constitution du genre et avec quelle témérité ils affectent de prendre le ton de Sophocle. Que de fois la scène a induit en erreur ceux-là mêmes qui étaient des oracles dans l'étude des belles-lettres! On ne se fait pas une idée de la véritable hauteur d'une montagne, si on ne la gravit point jusqu'au sommet : de même personne ne comprendra l'extrême difficulté de la composition dramatique, à moins de l'examiner de près, de l'étudier à fond.

L'avertissement que Catulle vient d'écrire est sans doute superflu pour des lecteurs bienveillants; il suffit à l'adresse de ceux qui ne le seraient pas. Il finit en demandant de l'indulgence pour une production qui n'est pas mûrie, mais qui pourra offrir de l'agrément aux amis des élégances du discours; les attaques ou les récriminations des détracteurs qui s'acharnent d'ordinaire contre les poëtes, il les dédaigne à l'avance comme des injures qui ne l'atteignent pas : « Pe-
» daneos porrò judices, qui temerariè sententiam ferre
» audent de majestate vatum, sibi ipsis ut meriti sunt,
» relinquo. In faustas autem Striges tantem moneo, ut an-

(1) Ce jugement trahit un préjugé qui datait de loin dans nos écoles touchant la valeur des tragédies grecques : non seulement elles n'avaient pas été étudiées dans les classes; mais encore elles n'avaient pas été recommandées par l'autorité des écrivains les plus célèbres. Erasme lui-même s'était trompé sur ces productions de la Muse antique, et Juste-Lipse s'en était fort peu préoccupé.

raison de ses priviléges interdisant formellement l'éréctio d'écoles particulières, on ne tarda à en reconnaître l'utili pour les études inférieures. Nieulandt avait dirigé la no velle école pendant plusieurs années avec un dévoueme tout chrétien (1), quand il mourut dans un âge avancé, 11 juin 1574; il avait laissé sa maison à la Faculté d arts pour l'affecter à la même destination, et avait désig parmi les proviseurs les bourgmestres de la ville, ainsi c les anciens des cinq Facultés. En 1578, l'établissement trouva institué sous la dénomination de *Collegium Go dense,* qui rappelait la patrie de son fondateur (2); ma malgré les bourses dont il avait été pourvu (3), on jugea difficile de le maintenir sans de nouveaux subsides fourni par l'Université. Une occasion favorable se présenta quand un pieux gentilhomme, Jean de Vaulx, natif de Lille, vin à mourir à Louvain, le 7 avril 1587, chez les frères Bo gards, où il s'était retiré depuis plusieurs années à la suit des troubles politiques. Le docteur Jacques Baïus ou d Bay, doyen de Saint-Jacques, qu'il avait pris pour exécu

(1) V. André, dans sa *Bibliotheca Belgica*, lui attribue une *Doctrina Chris tiana,* en grec et en latin (Louvain, 1560, in-8°). — Paquot, *ibid.*, place e 1568 la publication d'un livre, imprimé chez Barthélemy Gravius, sous l titre de *Disciplina christianorum*, etc., comme manuel de religion et de piété

(2) La maison léguée par Nieulandt était située dans la rue dite *den lan ghen Bruel* (appelée plus tard rue des Dominicaines, *Predikheerinnen*, e aujourd'hui rue des Brasseurs), à l'endroit où était au XVIIIe siècle le re fuge des Bénédictines de l'Abbaye dite *Parc-des-Dames.* — Voir Paquot *Mém.*, loc. cit., p. 585, et le livre de Mr Edward Van Even, *Louvain monu mental* (1860, 1 volume in-4°), p. 305.

(3) Molanus, dans une courte notice où il rapporte la fondation du collége de Gand et loue le zèle de Nieulandt, parle de deux bourses fondées l'un par Pierre Titelmann, frère du bienheureux François, inquisiteur, présiden du collége de Houterlé (mort à Courtrai en 1572). —Voir les *Analectes* extr de l'*Annuaire* de Louvain pour 1842, p. 62), — l'autre par Guillaume Claeu waerts, jeune homme de Louvain. — *Historiae Lovaniensium lib. X, c. XII* tome Ier de l'édition publiée par Mgr De Ram (*Chroniques* de la Commission royale d'histoire, in-4°). Bruxelles, 1861, pp. 639-640.

§ II.

Notice sur le Collegium Vaulxianum *ou Collége de* De Vaulx, *en faveur duquel Catulle composa son* Prométhée.

L'histoire de ce collége spécial pour les humanités est un court épisode dans l'histoire générale de l'Université de Louvain; elle n'est point cependant sans particularités dignes d'une mention dans les annales de l'enseignement national. En dehors des faits déjà indiqués par Valère André et Vernulaeus dans leurs ouvrages classiques en pareille matière, la publication d'André Catulle que nous sommes en train de décrire, renferme quelques détails d'ailleurs inconnus sur les crises que ledit collége a traversées peu d'années après sa fondation. Nous devons remonter jusqu'à l'origine même de l'établissement, pour mieux exposer les difficultés qui en menacèrent l'existence.

Le *Collegium Vaulxianum* continua, en 1592, comme école d'humanités, le collége ouvert par un écolâtre de l'église collégiale de Saint-Pierre, François Van Nieulandt (*Franciscus de Novaterra* ou *Novaterranus*), originaire de Gand. Dans une requête datée du 24 février 1559, ce prêtre zélé, qui était versé dans les langues grecque et latine, proposa à l'Université un plan qui lui était propre pour l'étude de ces langues, et il obtint sans délai l'autorisation de tenir des classes de grammaire indépendantes des leçons qui étaient régulièrement données dans les quatre pédagogies (1). Malgré l'opposition que la Faculté des arts essaya de faire après coup à ce genre de leçons, en

(1) Voir Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1765), édition in-folio, tome Ier, pp. 585-586. — D'après les archives de la ville de Louvain et du chapitre de Saint-Pierre.

comblaient une lacune dans l'enseignement public, et elle avaient présenté le plus d'avantage aux adolescents et au jeunes gens des familles de Louvain et d'alentour, avan l'âge où ils étaient admis d'ordinaire aux cours de philoso phie. L'expérience avait été faite, à la satisfaction de magistrats de Louvain; aussi, quand Catulle s'adressa aux conseillers de la ville en 1613 (comme on le voit dan la dédicace analysée ci-dessus, § I), il invoquait leur just reconnaissance envers l'école qui leur avait fourni leur premiers maîtres, en même temps qu'il réclamait leur bo vouloir pour la même école, qui donnait actuellement l'in struction à leurs enfants. Nous ne sommes pas à même d dire dans quelle mesure les magistrats de Louvain vinre en aide au collége de De Vaulx immédiatement après l plaidoyer de Catulle : mais il est de fait que les représen tants de ce collége lui avaient acquis des titres à l'estim publique, comme l'ont avoué les historiens de l'Universit et qu'il fut soutenu, pendant plus de quarante ans, à cô des autres institutions académiques, avec sa destinatio particulière et restreinte.

Dans le tableau d'histoire littéraire, intitulé *Academi Lovaniensis* (1), Nicolas Vernulæus et son continuateu Chrétien Van Langendonck, ont fait honneur au collé de De Vaulx d'avoir possédé plusieurs maîtres célèbr dans l'enseignement des belles-lettres; le second ajoute qu d'autres professeurs du même collége, qu'il ne nomme pa honorent de son temps les charges ecclésiastiques qu'o leur a confiées, soit par leur vertus, soit par leur savoi André Catulle, professeur de rhétorique, est nommé parm ceux qui avaient conservé le plus de réputation dans la ci

(1) Nous citons cet ouvrage d'après la seconde édition, publiée en 1667 Louvain, avec des additions de la main de Chrétien Van Langendonck (Ve pp. 77-78). — Nous devons bon nombre de détails biographiques aux an tations manuscrites de Paquot.

savante; mais avec lui sont mentionnés des hommes également estimés et dont le souvenir ne s'est point perdu : Guillaume Gazet ou Gazæus, d'Aire en Artois, licencié en théologie, auteur de divers traités d'histoire ecclésiastique (1); Jean Castelet, de Bruxelles, licencié en théologie, sixième dans la promotion de philosophie en 1593, mort chanoine de la cathédrale d'Anvers; Laurent Beyerlinck, licencié en théologie et chanoine d'Anvers (2), qui tint jeune encore les classes de poésie et de rhétorique dans le susdit collége, et qui fut renommé à la fois comme écrivain et comme érudit; enfin, Michel Fortius ou le Fort, originaire du Hainaut, licencié ès droits, et quelque temps professeur (3).

Nous ajouterons à ces premiers noms, avec le secours de Paquot (4), les noms d'autres maîtres qui ont enseigné quelques années après dans le même collége; c'est d'abord Pierre Giffene, de Renaix, prêtre, qui y professa du 18 février 1627 au 16 août 1683, et qui, admis dans le conseil de la Faculté des arts le 5 juin 1630, devint chanoine de Saint-Jacques à Louvain et ensuite président du collége Van Dale; puis, Antoine de la Rue, qui fut élu en 1627 sous-régent au collége du Lis, et Michel Wittebort, de Mons, qui fut professeur de poésie au moins de 1634 à 1637 avant d'être sous-régent au Lis. On citerait en outre Théodore Rommelspach, de l'Oratoire; Christophe Gérard, qui occupait la chaire de rhétorique en 1627 et en 1631;

(1) Mort non en 1602, mais en 1612, âgé de cinquante-huit ans, à Arras. — Voir Foppens, *Bibliotheca Belgica*, p. 403, corrigé sur plusieurs points par Paquot, *Fasti Ac.*, p. 270. — Gazet prend le titre d'*Ariensis* sur un de ses livres.

(2) Né en 1578 à Anvers, mort en 1627. — Voir Foppens, ibid., p. 804.

(3) Mort en 1662. — D'après Paquot (*Mémoires*, t. III, pp. 395-396), Fortius n'avait fait à Louvain qu'un court séjour, avant de retourner dans son pays natal, où il jouit de bénéfices à Condé et à Soignies.

(4) *Fasti Acad.*, II, fol. 272 et 273.

Pierre Pircel, Lorrain d'origine et oratorien, qui ense gna la rhétorique au *Vaulxianum* avant d'être supérie des maisons de son ordre successivement à Malines et Louvain (1); enfin Philippe Van der Elst, qui enseigna en juin 1646, et Jean Vlockmans, qui tenait la rhétoriq en mai 1655.

On a conservé, d'autre part, le souvenir des homm véritablement distingués qui puisèrent dans les leçons c collége de De Vaulx la première connaissance du latin : i rendirent de grands services à l'Église et à l'État, les u comme théologiens et prélats, les autres comme magistrat jurisconsultes et conseillers. Dans le nombre de ses meilleu élèves, on citait par exemple Jacques Boonen, archevêq de Malines (2), mêlé aux controverses naissantes du Jans nisme; Pierre Peckius ou Pecquius, fils du grand chanc lier du même nom, devenu lui-même en 1616 chancel de Brabant et conseiller d'État (3); Jean Schinckelius, Louvain, promu en 1612 docteur en théologie (4); D. Po tanus, conseiller de Brabant et avocat du fisc; Corneil Sylvius et Jacques Van Haecht, professeurs primaires droit canonique (*Juris pontificii antecessores*) (5). C'en e assez pour établir que l'enseignement du *Collegium Vaulxi num,* réduit strictement aux classes d'humanités, avait pr duit de grands fruits, sans nuire à la prospérité des péd gogies et des colléges d'ancienne fondation.

(1) *Chronicon oratorii Mechliniensis*, p. 47 et pp. 52-53.

(2) *Academia Lovaniensis*, p. 77.

(3) Mort en 1625. Voir Foppens, *ibid.*, p. 1001.

(4) Comme professeur ordinaire de théologie, il prononça un discours da les fêtes commémoratives de la fondation de l'Université, qui eurent lieu septembre (1626 V. André, *Fasti Acad.*, 1re édit., 1635, p. 204).

Il mourut en mars 1646 (*Fasti Acad.*, 2e édit., p. 137).

(5) Le premier, Cornelius Sylvius, était devenu en 1595 professeur roy des Institutes impériales, et Jacobus Van Haecht, en 1597, professeur ord naire des Décrétales (V. André, *Fasti Acad.*, pp. 157 et 156).

On sait, grâce aux historiens de l'*Alma Mater* plusieurs fois cités, quels furent les administrateurs et les présidents du collége de De Vaulx jusqu'au-delà de l'an 1650. Jacques de Bay, qui le réorganisa, choisit pour proviseurs ordinaires le doyen de l'église collégiale de Saint-Jacques, les « antécesseurs primaires des Lois » (*Legum antecessorem primarium*), et le curé de l'église paroissiale de Sainte-Gertrude (1). Le premier de ses présidents fut Liévin Ghoir (2), licencié en théologie, qui avait autrefois dirigé le *Collegium Gandense*, et qui avait fait beaucoup d'efforts pour relever l'œuvre de Nieulandt avec la coopération de Jacques de Bay. Après sa mort, arrivée en novembre 1602, sa charge échut tour à tour à trois frères du nom de Baïus ou du Bay, et neveux du principal promoteur de l'école : Egide de Bay, docteur en théologie; Hubert de Bay, licencié en théologie; enfin Jacques de Bay, licencié ès droits droits et professeur. Ce dernier, ayant passé à la direction du *Collegium Bayanum* (3), fut remplacé en 1634 par Jean Stassaert, de Gembloux, bachelier en théologie, chapelain de Saint-Pierre, à Louvain, et chanoine de Saint-Martin d'Alost. Le 27 octobre 1626, se trouvant sur la route de Bruxelles à Louvain, Stassaert fut pris et maltraité par un parti ennemi, et il fut transporté prisonnier à Maestricht, où il mourut le 8 novembre de la même année et où il fut enterré à Sainte-Catherine (4). Son successeur, Jean Van Doren, de Louvain, bachelier formé en théologie, fut le dernier des présidents de ce même collége.

(1) *Fasti Acad.*, p. 286. — *Acad. Lov.*, p. 77.

(2) Il écrivait lui-même son nom : Lœvinus Hoir ; beaucoup l'écrivaient Goir. — Paquot, *Fasti Ac.*, II, p. 269.

(3) Fondé en 1614 pour des théologiens par le docteur Jacques de Bay, qui joignit à ses biens ceux qu'il avait hérités de son frère, le célèbre docteur Michel, mort en 1589.

(4) Par testament fait en 1635, Stassaert avait fondé une bourse dans le collége pour un étudiant pauvre de Gembloux. — Paquot, *Fasti Ac.*

La destination du *Collegium Vaulxianum* avait été plei ment justifiée pendant la première moitié du XVIIe sièc il avait recueilli grand nombre d'écoliers encore adolescei qui n'étaient point aptes à suivre avec fruit les cours langues donnés dans d'autres colléges : c'est à des hur nistes déjà formés que s'adressaient les leçons de grec de latin données au Collége des Trois-Langues, qui pouvait recevoir qu'un nombre limité d'internes à titre boursiers, et l'on sait d'ailleurs que la leçon de latin é devenue une chaire d'histoire, consacrée à l'interprétat de quelques historiens romains (1).

Les choses se soutinrent sur le même pied jusque v 1635; mais, après le siége de Louvain par un parti gal batave, le collége eut beaucoup à souffrir (2); ses faib revenus furent dilapidés, et le concours de la jeunesse moindre qu'auparavant. Par convention du 3 avril 16 les proviseurs, Jacques Santvoert et Diodore Tulden docteurs ès droits, prirent avec le consentement de l'U versité des prêtres ou clercs de l'Oratoire pour remplir fonctions de sous-régent et de professeurs. Les conditi étaient si dures pour ces Oratoriens, et leurs moyens d'ex tence tellement insuffisants, qu'ils se retirèrent au bout deux ou trois ans. Les choses n'allèrent pas mieux sous présidence de Van Doren (1646) que sous celle de son fortuné prédécesseur, Stassaert.

C'est alors que les dignitaires de l'Université décidèr d'un commun accord l'érection d'un grand collége d'hun nités, auquel on affecterait les revenus de la fondation fa au nom de Jean De Vaulx, et l'on donnerait de nouvea statuts. Le 1er septembre 1657 se fit l'ouverture du nou

(1) Voir les chapitres VI et XI de notre *Mémoire historique et littéraire* ce Collége (Bruxelles, 1856).

(2) Nous résumons les faits d'après Paquot, *Fasti Ac.*, fol. 273.

établissement, dans un vaste édifice situé au centre de la ville, avec façade sur la grande place dite Vieux-Marché, et dans les meilleures conditions de salubrité. On avait d'abord décidé que le collége conserverait le nom de *Vaulxianum* ou de De Vaulx; mais on ne tarda pas à l'appeler *Nouveau Collége,* ou bien *Collége de la Sainte-Trinité.* Ces noms ont fait mettre en oubli la dénomination plus ancienne : comme dit très-bien Paquot à ce sujet, « c'est le peuple qui fait les noms. »

Pendant un siècle et demi, il n'y eut dans la ville universitaire d'autre établissement pour les humanités que ce grand collége de la Trinité, dont les bâtiments, après avoir passé en différentes mains, sont actuellement rendus à l'instruction de la jeunesse sous la direction de l'institut des Joséphites. Dix ans après l'érection du Nouveau Collége, en 1667, Chrétien Van Langendonck, professeur de latin au collége des Trois-Langues, constatait avec fierté la prospérité de cette école centrale, pépinière des facultés de l'*Alma Mater;* il imprimait alors, dans le livre de Vernulæus (1), la harangue qu'il avait adressée naguère à l'Université pour tirer un heureux augure de la résolution qu'elle venait de prendre, mais sans faire grâce à ses lecteurs d'une seule des fleurs de rhétorique, dont il l'avait abondamment remplie, suivant le goût des disciples et admirateurs de Puteanus.

(1) *Academia Lovaniensis*, pp. 78-84 (2e édition). — Sur le style de Van Langendonck, voir le Mémoire cité sur le *Coll. des Tr. L.*, pp. 186-187.

§ III.

Analyse du Prométhée *d'André Catulle, et des rapports de ce drame avec l'enseignement littéraire au XVIIe siècle.*

S'il est besoin de réclamer l'indulgence en offrant au public simplement le sommaire d'une œuvre fort singulière de la versification latine moderne, il nous suffit de rappeler l'intention pratique de l'auteur : c'est, si l'on veut, un exercice d'école qui ne devait pas trop répugner à ses contemporains; mais c'est en même temps un poëme pédagogique sur l'assistance que la grammaire et les lettres doivent aux sciences élevées. Disons à l'avance, que la langue du pieux Catulle est strictement mythologique, à tel point qu'on l'attribuerait aussi bien à l'un de ces littérateurs de la Renaissance que le culte de la forme a tenus sous le joug d'un nouveau paganisme. Mais cette langue qui blesse aujourd'hui les esprits des chrétiens et même de ceux qui ne le sont pas, — on ne saurait l'oublier, — était une langue de convention que les croyants les plus sincères employaient sans scrupule ni réserve. Nous étions tenus à faire cette remarque, avant d'analyser une production qui repose tout entière sur des fictions et des allégories empruntées à la poétique profane. On ne pourrait refuser à Catulle une certaine habileté à les approprier à son sujet; on ne pourrait non plus méconnaître qu'il maniait la langue des vers latins avec clarté, sinon avec grâce, et qu'il composait les grands et les petits ïambiques suivant les règles consacrées par les maîtres; il n'est pas dans ses descriptions un moins digne imitateur de Sénèque le Tragique, que les versificateurs latins de son siècle, et il a compris de la même

manière le personnage du Chœur, qui n'est dans la plupart de leurs drames qu'un hors-d'œuvre et un embarras.

Le *Prométhée* est partagé en trois actes, concourant au même but, liés par une seule intention, mais reposant chacun sur des données tout-à-fait différentes. Le premier acte est exclusivement mythologique : c'est l'histoire de Prométhée, ravisseur du feu, et devenant bienfaiteur du genre humain; il est en scène d'abord avec Minerve, qui l'aide à dérober la flamme céleste, et puis avec l'Homme qu'il instruit lui-même de l'usage de ce don suprême. Le second acte est purement allégorique : l'Homme est en présence de déesses qui ne sont autres que les Facultés de nos écoles d'Occident. Dans le troisième acte, l'histoire, et même l'histoire locale se mêle à l'allégorie; le génie des lettres a un rôle plus actif, et Louvain est personnifié pour intervenir en dernier ressort dans un débat en faveur de celui-ci.

Le drame se termine par une pièce qui n'est plus un véritable dialogue : l'éloge de la ville de Louvain est mis dans la bouche d'Apollon, et, quand il a salué tour à tour les Facultés, en rappelant les noms qui ont fait leur gloire, le Dieu se répand en plaintes éloquentes sur l'abandon où on laisse la déesse des arts libéraux; en d'autres termes, c'est Apollon qui réclame, dans le style des lamentations tragiques, des subsides ou une dotation pour la *Schola Vaulxia*, résidence et asile de cette déesse indignement méconnue.

Tout le premier acte du *Prométhée* est fondé sur la fiction qui sert de base au mythe célèbre de l'antiquité hellénique, c'est-à-dire, l'entreprise audacieuse de Prométhée, qui ravit la flamme pour la communiquer à l'homme et qui encourt de ce chef la vengeance de Jupiter.

On va lire quel parti le poëte moderne a tiré de cette fable qu'il devait rattacher à des vues générales sur l'enseignement de son temps, puis en sous-œuvre, à une question toute pratique, l'existence d'un cours de grammaire et de

belles-lettres. Il n'avait rien à faire des parties du même mythe qui achèvent l'histoire de Prométhée, sa captivité sur un rocher du Caucase et sa délivrance par Hercule. On augurerait avec vraisemblance que Catulle a connu, au moins quant au fond, le *Prométhée* enchaîné d'Eschyle, qui est la pièce principale, et la seule conservée d'une trilogie de ce poëte; nos érudits avaient déjà pu lire les tragédies d'Eschyle dans l'édition grecque, donnée en 1580 chez Ch. Plantin, à Anvers, par Guillaume Canter. Mais c'est plutôt à des sources latines résumant la fable grecque, ou à des récits traduits du grec en latin, qu'il aura emprunté les données qu'il a mises en œuvre, l'intervention de Minerve se faisant l'auxiliaire de Prométhée dans son entreprise, et la merveilleuse excursion du Titan dans les régions du ciel; en effet, le mythe primitif n'assignait pas de rôle saillant à Minerve dans la création de l'être humain, et il s'était déjà modifié quand on répéta que, Prométhée ayant formé seulement le corps de l'homme, Minerve intervint pour y mettre la vie (1). Notre poëte a reporté à Prométhée, redescendu des hauteurs du ciel, la transmission du feu à l'homme, le don direct de l'intelligence, principe de toutes les sciences, source de toute civilisation; mais il s'est servi d'une des variantes de la fable, suivant laquelle la fille de Jupiter aurait favorisé en secret l'exécution de son dessein.

La pièce latine s'ouvre par un monologue de Prométhée exhalant ses plaintes sur la cause des douleurs dont son âme est dévorée. Son œuvre est imparfaite : l'homme qu'il a formé d'un limon flexible ne jouit pas de la lumière de l'intelligence; sa vie reste cachée au milieu des forêts, et n'

(1) Comme il n'entre d'aucune façon dans notre plan de faire une plus longue digression sur la fiction antique à propos des emprunts que lui a fait Catulle, nous renvoyons le lecteur aux aperçus relatifs aux transformations du mythe de Prométhée, qu'on lit au tome Ier de l'*Histoire des religions de la Grèce*, par Mr A. Maury pp. (217-18, 365-71, 591-92).

s'élève pas au-dessus de rudes instincts; c'est en vain qu'il a reçu une noble tête, se dressant vers le ciel, s'il est entraîné sans cesse par de grossiers penchants, s'il est esclave de vils appétits. Quoique peut-être les Dieux lui soient contraires, Prométhée s'adresse au maître de l'Univers, afin qu'il fasse cesser un état de misère et d'abjection pour l'homme, et qu'il ne lui refuse plus désormais l'intelligence et la sagesse.

La seconde scène commence à l'apparition de Minerve, qui remarque à l'instant le trouble et l'agitation où Prométhée est plongé. Celui-ci, qui a reconnu en elle une déesse, la supplie de lui venir en aide dans ses laborieux efforts. Minerve lui ordonne de chasser de son cœur un si grand effroi, mais elle veut en apprendre la cause. Pour lui obéir, Prométhée entreprend le long récit de ses travaux, en remontant jusqu'à l'origine; ce n'est rien moins que la formation de l'homme physique, qu'il a pétri d'une matière grossière, d'un limon terrestre, et il se met à décrire en détail le système et les ressources de l'organisme humain, toutes les beautés de la personne humaine (1). Mais l'être que Prométhée a si habilement façonné, dont il a disposé les membres avec tant d'art, est faible, sans défense, devant les êtres plus robustes de la nature, et aussi en présence des coups du sort. Il manque à l'homme la science du bien, l'amour de la vertu, la pénétration de l'esprit, la puissance de la raison. Telle est la force nouvelle et supérieure que Prométhée voudrait obtenir des Dieux pour les hommes, afin qu'ils s'élevassent au-dessus de leur condition précaire et calamiteuse.

La peinture que Prométhée lui a faite des souffrances

(1) Si nous ne nous trompons, cette description minutieuse, mais sévère, différant notablement des descriptions de l'art ancien, est pleine de notions scientifiques à peine répandues par suite des progrès de l'anatomie au XVIe siècle.

et des misères de l'homme, a ému profondément la déesse. Elle en sait le remède assuré, et désire le lui révéler; mais elle exige de lui le secret le plus rigoureux à cause de l'ardente jalousie de Junon qui ne pardonne à personne.

Prométhée conjure Minerve de lui faire part de ces secrets ineffables; il écoutera avec ravissement ses paroles « qui ont la douceur d'un rayon de miel, recueilli au mont Hymette. »

Ce sont en effet des secrets que n'a encore entendus aucune oreille humaine, mais dont la déesse se plaît à donner communication au fils de Japetos. Prométhée doit considérer, à la clarté d'une nuit sereine, la voûte étincelante des cieux; qu'il en contemple tour à tour les astres dans leur cours supérieur, les planètes dans leur marche vagabonde, les groupes merveilleux des étoiles et leurs évolutions en chœurs. Lui-même enfin, il lui sera donné de pénétrer dans cette région lumineuse : c'est là qu'il ravira la lumière de l'âme, les germes de la haute intelligence, la flamme dont il fera présent aux mortels.

Prométhée hésite un instant: comment s'élevera-t-il dans l'espace éthéré, et comment y poursuivra-t-il sa route? Il se sent retenu sur la terre et sans cesse rejeté vers elle par la masse pesante de son corps; il ne veut plus songer à une entreprise folle et téméraire.

Minerve relève son courage : que sa vertu ne chancelle pas, et il pourra monter librement jusqu'aux demeures étoilées du ciel; qu'il ose, et elle le soutiendra par une toute puissante assistance.

Prométhée se confie à l'appui qui lui est promis par la déesse. Rien de ce qu'elle voudra ne lui paraîtra dur et insurmontable; il est prêt à fendre la mer écumante, à affronter les flammes des fournaises de l'Etna.

Après avoir loué la résolution du Titan, Minerve lui trace son itinéraire à travers les régions éthérées. Que Promé-

thée se rende au pied de l'Atlas, et qu'il en gravisse le sommet : quand il sera parvenu à la dernière cime, la déesse lui attachera des sandales aux pieds, des ailes aux épaules, et elle dirigera sa course rapide dans le ciel. Elle lui décrit à l'avance les signes du zodiaque, et la trace des coursiers attelés au char du soleil; lorsqu'il aura atteint ces hauteurs enflammées, il ravira les dons qu'il a désirés, l'étincelle féconde, la lumière suprême.

Prométhée renouvelle à la déesse, sa protectrice, la promesse de la suivre jusqu'au bout, et de consacrer à jamais sa gloire. Il se représente l'ascension qu'il va faire des cimes de l'Atlas jusque dans la sphère des corps célestes (1), et déjà il aperçoit les constellations qu'il nomme tour à tour. Il décrit, dans un langage d'admiration, à mesure qu'il les découvre, les corps ignés, resplendissants, qui recèlent l'esprit de vie, les germes de l'intelligence. Il salue avec transport cette flamme divine qui bientôt animera l'homme et le rendra maître de ses sens révoltés. Il s'empresse de la saisir, et soudain il redescend d'une course rapide sur la terre, afin de cacher son larcin à la jalouse Junon.

Dans la troisième scène, Minerve dont la mission est finie a disparu; Prométhée a l'Homme pour interlocuteur. Il lui annonce quelle haute destinée lui est réservée, quelle va être désormais la sainteté de sa vie; il lui retrace les merveilles qu'il a vues de ses yeux dans son mystérieux voyage à travers les airs, et aussitôt il lui révèle la vérité de sa mission, en lui communiquant la clarté de l'éternelle intelligence, en lui donnant le feu qui résidera au centre de son

(1) Aux changements de scène, le poëte recourt à un procédé fort peu dramatique pour terminer au plus tôt la fable : son héros raconte à la même place le voyage aérien qu'il lui était imposé d'accomplir, avant d'apporter le feu aux hommes.

être. En vertu de ce don, l'Homme soumettra désormais à son esprit l'espace éthéré et se transportera par la force de la pensée au-delà des plus hautes régions du ciel.

L'Homme veut rendre grâces à Prométhée pour ses bienfaits inattendus et d'un prix inestimable : il lui promet de solennelles louanges jusqu'aux extrémités de la terre, et en tous lieux des temples et des autels.

Ces honneurs, comme il le déclare, ne reviennent pas à Prométhée, mais à Minerve, qui, par amour, par providence, a voulu départir à l'Homme le souffle d'une intelligence divine. Cependant Prométhée ne quitte point l'Homme, dont il est le bienfaiteur, sans lui inculquer les leçons de la sagesse. Qu'il se garde de souiller son âme, lui dit-il, en se laissant entraîner vers la terre par le fardeau du corps! qu'il recoure aux sciences qui sont les maîtresses de la vie, qu'il cultive le champ de la nature par un labeur opiniâtre, de sorte que son âme, atteinte par le vice, ne soit jamais exposée à oublier son origine! Qu'il prenne pour guide le feu divin, et qu'il s'efforce toujours de dompter ses sens rebelles!

La dernière scène du premier acte est remplie par un monologue de l'Homme, que Prométhée vient d'anoblir par les clartés de l'intelligence. Il fait un retour sur l'état infime où il a si longtemps végété. Dorénavant, il va marcher à l'abri d'amples vêtements, la tête couverte d'insignes qui rappellent son droit de commander. Une force céleste vivra et agira en lui; la raison intelligente comprimera les élans d'une volonté aveugle; son intelligence sera ravie en extase vers les régions suprêmes; son cœur sera consumé de nobles et saintes ardeurs. Mais l'Homme n'a point oublié les ordres de Prométhée : il invoque Jupiter pour que les sciences qui ont leur siége dans le ciel descendent bientôt sur la terre; c'est par la voix d'un Chœur qu'il espère fléchir la volonté du maître des Dieux, afin qu'il fasse succéder partout la civilisation à la barbarie.

Le chant du Chœur qui renferme l'expression de ce vœu, termine bien cette partie du drame qui est, comme on vient de l'entendre, calquée sur les fictions antiques. Puissent les Muses descendre du ciel et venir habiter au milieu des hommes d'un esprit cultivé! Elles seront reçues avec honneur : des lauriers d'or leur seront consacrés; des palais royaux leur sont destinés. La jeunesse se vouera à leur service; quand elle aura grandi, elle chantera sous leur inspiration les grandes guerres et les illustres héros; elle célébrera les joies et les travaux de la campagne, les jeux et les amours des bergers; elle aiguisera la satire contre les ambitieux et les délateurs, contre les mauvais juges et les orateurs cupides. Quant aux rois, ils se feront gloire de fléchir le genou et d'incliner le sceptre devant les Muses!

Le second acte du *Prométhée* de Catulle relève d'un autre ordre d'idées; l'allégorie y domine au lieu de la fable; la pensée moderne y remplace la fiction antique; mais il se rattache logiquement au premier, en ce que les sciences que l'Homme appelait sur la terre par la bouche du Chœur sont les personnages qui occupent la scène. L'Homme se trouve en présence des quatre Facultés d'institution ancienne, la *Théologie*, la *Jurisprudence*, la *Médecine*, la *Philosophie* (dont nous transcrivons les noms consacrés), et aussi d'une cinquième personne qui s'appelle *Humanité* (*Humanitas*), et qui n'est autre que la Muse des lettres humaines, la déesse des arts libéraux. Afin de mieux analyser le rôle de cette dernière, nous nous permettrons de lui conserver le nom d'*Humanité* au singulier, quoique le pluriel du même mot réponde seul exactement à nos idées et à l'usage de nos langues; que le lecteur veuille donc bien tenir compte de l'acception particulière du mot.

Dans la première scène, la Théologie prend la parole pour présenter à l'Homme les sciences envoyées du ciel, qui sont chargées avec elle de l'éclairer et de l'instruire. L'*Hu-*

manité se glorifie de ce qu'elle fait pour la jeunesse; c'est elle qui la pénètre de sagesse et de prévoyance (d'une intelligence *prométhéenne*), et qui l'excite à prendre part avec ardeur aux luttes d'Apollon.

L'Homme se prosterne avec reconnaissance devant ce chœur de vierges sacrées, dont l'aspect a autant de grâce que d'éclat et de majesté. Il les conjure de l'instruire plus profondément, de le guider dans l'arène de la vie, de l'aider à porter le joug de la vertu; car il est résolu à leur obéir.

Les déesses qui représentent les Facultés des hautes écoles de l'Europe chrétienne, parlent tour à tour pour définir leur part d'action dans la culture de l'esprit, dans l'éducation de l'homme; seulement, par une anomalie qui n'est que la conséquence du merveilleux mythologique adopté sur le Parnasse néo-latin, les mystères de la religion chrétienne et même la morale évangélique apparaissent à peine dans leurs discours en manière d'allusions : les Stoïciens auraient pu tenir dans leur théologie et leur physique à peu près le même langage que les Facultés ici personnifiées.

La sainte Théologie se dit l'ancre, le port dans les agitations de la vie; elle révèle la vraie sagesse et dénonce les fausses doctrins du monde; elle fournit à la raison les moyens d'exercer pleinement son empire; elle conduit à Dieu ceux qui l'écoutent. Catulle lui fait dire « qu'ils seront assis au milieu des grands Dieux et qu'ils boiront l'ambroisie de leurs lèvres vermeilles » :

Mihi igitur quisquis auscultat, Jovi
Proximus erit, Divisque magnis assidens,
Roseo labello nectar ambrosium bibet.

La Jurisprudence est envoyée pour assurer à tous les hommes la jouissance de leurs droits. Sans elle, la terre retomberait en quelque sorte dans le chaos; elle serait envahie par les querelles, les violences et les discordes de tout

genre. L'ordre et la justice règnent partout où elle leur a fourni d'incorruptibles défenseurs (1).

La Médecine est en lutte continuelle pour sauver l'homme; elle dispute sans cesse des vies humaines aux Parques qui sont avides d'en trancher le cours; elle assujétit même à son pouvoir la cruelle mort dont elle parvient souvent à détourner les coups; elle apaise les douleurs et prolonge l'existence par la vertu des plantes qu'elle applique à tous les maux.

La Philosophie, cette reine de la Sagesse, apprend à mettre en œuvre de solides arguments, à dénouer de difficiles problèmes, à réfuter et à détruire les fraudes de la sophistique. Elle fait connaître les causes cachées des choses, l'origine et la destination du monde, la raison des phénomènes, les lois des éléments, et elle ramène ainsi l'entendement humain à l'unique auteur, au souverain maître de tout ce qui existe.

L'*Humanité* s'appelle la déesse des arts : ses sœurs ne peuvent rien sans elle, ou n'ont que peu de pouvoir. Elle adoucit les mœurs; elle corrige la rudesse native de l'esprit par la douceur et les charmes de la poésie; elle cultive et enrichit l'âme humaine pour y faire croître une sagesse supérieure. Les autres sciences seraient stériles, si elles ne contractaient point alliance avec elle : c'est pourquoi elle en est appelée la lumière. Quiconque s'attache à elle, devient capable d'exprimer dignement ses pensées, de les enchaîner dans un discours élégant, et aussi de les faire ressortir par les inventions et les formes éclatantes de la poésie (2).

(1) Catulle devait être bien reconnaissant envers la Faculté qui lui avait donné son diplôme de docteur dans l'un et l'autre droit pour ne pas mettre quelque restriction à l'éloge d'une science qui assure fort souvent le triomphe de l'injustice et qui n'a que trop servi dans tous les temps l'intrigue et la cupidité, l'ambition et le despotisme.

(2) Catulle signale ici, dans un langage figuré, quelques compositions capitales de l'éloquence et de la poésie anciennes.

L'Homme se sent pénétré de vénération pour les doctes institutrices qui lui apparaissent comme les génies des sciences; il les a entendues avec admiration ; il les a contemplées avec délices : aussi les supplie-t-il de ne jamais priver la terre de leur présence.

Plusieurs de ces déesses l'exhortent tour à tour à la persévérance dans le travail, dans l'effort; ainsi profitera-t-il des lumières intellectuelles que chacune d'elles consent à lui dispenser. L'Homme leur jure une reconnaissance sans fin, et il leur promet des sanctuaires dignes de leur culte.

Dans un morceau chanté sur un mode musical, qui termine le second acte, le Chœur représente la lutte entre la Barbarie, autrefois maîtresse du monde, et l'Homme civilisé, qui s'efforce de la détruire. L'effet du dialogue est rendu plus varié par l'intervention d'un troisième personnage, l'*Écho*, qui répète d'une manière assez naturelle et quelquefois piquante les dernières syllables de chaque phrase. Il y a certain à propos dans plusieurs des jeux de mots qui font la réponse de l'Écho aux deux antagonistes, mais la recherche en est presque toujours puérile (1).

Comme nous le disions plus haut, le troisième acte descend jusqu'aux affaires du temps de l'auteur; il faut bien l'avouer, la chute du Prométhée de Catulle n'est pas moins rude que celle de Vulcain, quand on le voit tomber, non pas, il est vrai, de l'Olympe dans l'île de Lemnos, mais des hauteurs de l'Empyrée et des cîmes de l'Atlas dans les réalités administratives et financières de l'*Oppidum Lovaniense*.

(1) Voici, pour prendre un seul exemple, comment l'Homme interpelle la Barbarie dans cet étrange chœur :

Monstrosa Barbaries ubi
Jaces, ubi lates effera?
(*Echo*) Fera. Tibi bella praeparo.
(*Echo*) Paro. Scientiarum ero
Jam cultor. (*Echo*) Ultor...

Par contre, on aurait à relever dans cette partie de la pièce latine une foule de notions biographiques qui ont leur prix au moment où l'on recueille partout les moindres souvenirs d'histoire nationale; nous ne nous arrêterons qu'à un petit nombre, afin de ne pas trop allonger notre étude.

Les Facultés sont les principaux personnages de la première scène; mais l'Homme s'est retiré, et elles n'ont devant elles d'autre antagoniste que cette déesse des arts, qui a nom l'*Humanité*. C'est d'abord la Théologie qui félicite ses sœurs de posséder dans toutes les contrées du monde de beaux palais qui portent leur nom; mais elle croit le moment venu de choisir d'un commun accord un sanctuaire qui l'emporte sur tant d'autres. La bonne déesse fait en cet endroit une véritable amplification dans le goût antique, sur le choix d'un séjour qui ressemble le plus aux lieux charmants, jadis chantés par les Grecs et par les Latins.

Sans se faire longtemps prier, une autre déesse dont sa sœur aînée a vanté les lumières, la Jurisprudence, entreprend une longue description des avantages du séjour de *Lovanium*, siége favori des Muses, au cœur même de la Belgique. Elle loue successivement la pureté de l'air, la beauté du paysage, la fraicheur de la verdure, le cours des eaux de la Dyle (1), les délices de la résidence d'Héverlé, du château et du cloître, des jardins et des bois. Elle exalte plus encore le haut mérite des citoyens de Louvain, peuple plus doux qu'aucun autre sur la terre, « au point qu'on les croirait enfants des Grâces, » tant leur esprit heureusement doué est ouvert aux inspirations des Muses (2). Qui a vu la cité reste sous le charme, et il ne sait plus s'en détacher.

(1) Poëtes et prosateurs n'avaient jamais mieux parlé, avant et après Erasme, des agréments de la vieille cité brabançonne. Catulle n'a fait qu'imiter leur coloris sans l'adoucir.

(2) Dans sa harangue à l'Université en 1513, Martin Dorpius disait avec plus de sens de l'habitant de Louvain : « Sermone est blandus ac mitis, comis, civilis, omnibus in rebus nitidus magis quam splendidus..... »

Homines ab ipsis Gratiis natos putes.
Tantus animis inest lepos, candor, fides,
Probitas suis parata Musis obsequi!
Mirum, nisi sit Ulyssis hic lotos : semel
Qui gustat avelli nequit, sed Thessalo
Quasi ebrius philtro, procatur jugiter,
Nimisque dulce deperit Lovanium.

La Jurisprudence opte sans hésiter pour Louvain, comme pour la résidence la plus digne des doctes sœurs. La Théologie approuve la sentence; la Médecine y applaudit ; mais en ce moment même, l'*Humanité* se tient immobile, silencieuse, la tête penchée vers la terre. Elle se ranime un peu à la voix de la Théologie, qui l'appelle l'œil et la racine de l'éloquence, et elle consent enfin à révéler sa douleur.

Sans doute, avoue l'*Humanité*, « cette terre a nourri en grand nombre de puissants promoteurs des belles lettres :

. . . . . illa quae tot hactenus
Tellus Atlantes litterarum enutriit?

Le spirituel Nannius (1), l'éloquent Valerius, Lipsius, le défenseur accompli des bonnes études (*politum humanitatis vindicem*), et avec eux tant d'autres hommes dont les égaux n'ont point paru dans le monde pendant un espace de plusieurs lustres. » Aujourd'hui les maîtres intelligents ne manquent pas; ils enseignent sans emphase, et sans vains artifices, et, dans leurs habiles leçons, ils épargnent aux jeunes esprits qui sont encore dans les langes l'amertume des rudiments de toute science (2). Mais, si doux que soit

(1) Puteanus avait fait imprimer peu auparavant l'opuscule de Nannius, intitulé : *Somnium sive paralipomena Virgilii*, etc. (Louvain, chez Ph. Van Dormael, 27 pag. in-16); ainsi comprend-on les deux vers de Catulle :

Quis nescit argutos salibus, et somniis
Lascivientes Nannios?. . . . . .

(2) Qu'on nous permette de citer les vers dans lesquels Catulle définit le mérite des maîtres, ses collègues et ses contemporains, dans les cours d'humanités :

le séjour de Louvain pour ses sœurs, l'*Humanité* ne peut y vivre satisfaite elle-même. Elle s'inquiète, reléguée qu'elle est dans d'étroites cabanes, réduite qu'elle est à de modiques revenus. Voilà pourquoi on lui refuse de légitimes suffrages, et l'on répète que les lettres se meurent à Louvain : car le monde juge les choses à l'extérieur, les hommes sur le vêtement, comme si de brillantes tentures ne recouvrent pas trop souvent des murs souillés !

La Jurisprudence ne quitte point l'*Humanité* sans relever son courage; elle lui fait espérer un changement de fortune, et daigne lui garantir son appui.

Laissée seule tout à coup, l'*Humanité* se tourne vers Louvain, l'objet de ses vœux les plus ardents, et l'apostrophe dans toute l'effusion de son cœur (1); car le souvenir de cette noble cité lui fait toujours verser d'abondantes larmes. Là, en effet, de magnifiques asiles sont ouvertes à toutes les sciences, et la jouissance leur en est assurée (2): ses sœurs s'enorgueillissent dans de somptueux palais. Elle, au contraire, reste accablée sous des ruines; elle gît à

His et magistros litterarum vividos
Adjunge, qui neque phaleras, neque artium
Fucos docent, vel delicatis fabulas
Lenocinantes auribus : multo minus
Fel illud atrum, barbarumque absynthium
Tyronibus adhuc vagientibus in sinu
Cunisque Musarum propinant : dogmata
Sed puriora, docta, sincera exhibent,
Charitesque Phaebo conjugali copulâ
Jungunt. . . . . .

(1) . . . . ô Lovanium gemma Charitum
Pupilla Musarum, et papilla, imò ipsius
Phæbi jecur !. . . . .

(2) Le poëte énumère ici les colléges bâtis avec le plus d'ampleur et de luxe, sans oublier l'établissement naissant auquel resterait attribué le nom de Baïus :

. . . . Et Baïos Penates usibus
Sacros piis, ...

terre, foulée aux pieds, livrée au mépris. Que souhaite-t-elle cependant, si ce n'est une humble retraite, près des murailles et des tours de la ville? Le moindre cours d'eau lui vaudrait la fontaine Aganippe, et la plus petite colline lui paraîtrait un autre Parnasse (1). De tels vœux seront-ils exaucés? Mais voici que Louvain s'avance vers elle... se laissera-t-il fléchir par de brûlantes supplications?

La troisième et dernière scène du second acte se passe entre deux personnages, *Louvain* et l'*Humanité*. La cité est fière de sa gloire qui atteint aux astres; car, nulle part, une hospitalité plus splendide n'a été offerte aux sciences. Mais il lui tarde d'ouvrir un asile non moins beau à la déesse *Humanité:* c'est pour elle un devoir de reconnaissance, puisque Pallas a toujours abreuvé et soutenu les nourrissons qu'elle lui a confiés.

Ces paroles de sympathie et de regret ont rassuré l'*Humanité;* il est temps pour elle de faire entendre sa voix. Elle s'incline devant la Cité dont le gracieux visage respire la vertu (*spirantesque virtutem genas*).

Louvain témoigne une grande joie de voir de ses yeux la déesse qui est la perle brillante entre les sciences. Il la considère avec amour; il l'embrasse avec transports; il va lui ouvrir son cœur, lui dévoiler ses intimes désirs. Le fracas des armes, l'horreur des guerres civiles, ont pu seuls empêcher Louvain de vouer une institution au culte d'Apollon. Trop longtemps une heureuse occasion lui a fait défaut; mais, la paix ayant enfin ramené la sécurité, il va reprendre l'œuvre et il en fait sur le champ la promesse solennelle. — L'*Humanité* en accepte l'augure, et demande au Tout-Puissant d'en hâter l'exécution. — Louvain lui dit d'espérer

(1) Ces vers descriptifs font allusion à un emplacement sur lequel les amis du *Collegium Vaulxianum* avaient jeté les yeux, dans le quartier de la ville où existaient encore d'anciens vignobles (*collis hic racemifer*).

dans l'avenir; mais lui conseille « de se tenir encore quelque peu dans les jardins de l'école de De Vaulx » (1), où elle continuera à former les jeunes esprits aux exercices de l'intelligence. Un jour viendra où un siége élevé lui sera décerné, où une nouvelle demeure lui sera ouverte.

La Conclusion, *Conclusio* — ainsi que Catulle l'a nommée — est un court éloge de la ville de Louvain, comprenant l'occasion et le but du drame entier. Dans cette longue prosopopée, Apollon interpelle la cité de Louvain, pour louer — en autant de tirades de mesure ïambique — la ville elle-même, ses habitants, ses monuments, et ensuite les savants des quatre Facultés de son Académie. Pour saluer dignement l'ancienne capitale du Brabant, Apollon ne manque pas de lui dire qu'elle fait envie aux lieux célèbres et vantés de la Grèce et de l'Égypte, Délos, Delphes, Thèbes aux cent portes, Memphis voisine des Pyramides, etc. Il témoigne ensuite son admiration pour les trois ordres de ses citoyens, sénateurs, peuple et chevaliers, et pour leur conseil suprême qu'il compare sans façon au sénat romain. Mais il s'arrête plus longuement à la description de l'Hôtel-de-ville, que nous citerons malgré la méprise du poëte qui met en cause sans raison la statuaire grecque, pour faire valoir les merveilles de l'art ogival (2); nous avons lieu de croire le morceau à peu près inconnu :

Quali exprimam lingua Senatorum Domum?
Spectabilis secto per artem marmore
Vivoque fulget tota saxo, emblematis
Varié decora, vertice insigni eminens,
Sed symmetria pulchrior : namque superat
Vivens opus, solersque materiam labor.

(1) . . . . Paululum Parnassicis
Adhuc in hortis Vaulxiae lateas Scholae.

(2) Voir l'*Histoire de l'architecture en Belgique*, par feu Schayes, tome II, p. 270-273, et surtout la notice détaillée de Mr Edward Van Even : *Les Artistes de l'Hôtel-de-ville de Louvain* (1852, vol. in-12).

[illegible]

[illegible] nous avons [illegible] les vers [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] fait en quelque sorte sa cour et son trône était assiégé [illegible] interrupteurs et aux ministres de son culte. Apollon [illegible]-même se prend à gémir sur le sort de ces fidèles serviteurs [illegible] de concert avec les Muses qui pleurent [illegible] des mêmes causes. L'Echo répond [illegible] comme de ses plaintes: avant de quitter la scène, le Poète [illegible] a faire un retour sur les pages de mauvaise [illegible] que magistrats de Louvain ont tant de fois dénoncés dans le [illegible]. En souvenir d'un subside qu'aurait reçu naguère la [illegible] Ombrie, il rappelle au Sénat communal qu'il fut [illegible] prodigue de son or, comme du plus vil métal, pour [illegible] aux Muses une dotation annuelle [illegible] et qu'il attend [illegible] nouveau Sénat la même générosité, il fait trêve à ses [illegible].

§ IV.

Rapprochement de Catulle comparé à d'autres poètes latins de son époque.

Nous ne terminerons point l'examen du *Prometheus* de [illegible]ulle, sans dire un mot du caractère de ses productions [illegible]siques latines et de la place qu'il occupe parmi les [illegible]nes et versificateurs de la même période. Ceux de ses [illegible]rages qu'on a conservés, essais des loisirs de sa jeunesse [illegible] sur la plupart, attestent chez leur auteur une grande fa[illegible]té à traiter en vers toute espèce de sujets, un usage

[1] Voici quelques vers de cette curieuse finale :

Eustine Gradiur Urbis Senatus inclytus,
Qui primulum Musis et annuum dorat
Dotem, suum aestimavit aurum, villa
Quasi sputa? (*Echo*) Pecu. Quidem puto et vix ambigo
Quisquis fecerit, oculus erit, sanguis meus.
Novemque Divarum, trium Charitum dotis
Vitale. (*Echo*) Tale . . . . . .

familier des richesses du style poétique qu'on enseignait aux humanistes, s'exerçant à écrire en général dans une seule et même langue. Ainsi que l'a affirmé M. Lecouvet, les petits poëmes de Catulle sont d'une lecture agréable, mais ils ont tous les défauts des œuvres juvéniles. Or, ceux qu'il signale se retrouvent également dans le drame latin qui vient de nous occuper : l'abus de l'antithèse, beaucoup de recherche souvent, de l'érudition à contretemps, des fautes de goût qu'il serait difficile d'excuser, parmi lesquelles nous mettrons des jeux de mots et des allitérations d'un contraste continuel avec le caractère sérieux des allégories du *Prométhée*.

Nous avons déjà dit le singulier emploi que Catulle a fait de la mythologie; seulement, dans la susdite pièce, il ne l'a point mêlée arbitrairement aux mystères de la religion chrétienne, comme on le voit dans la plupart des poésies latines des siècles modernes, même dans celles dont le thème est exclusivement biblique et chrétien.

On avait remarqué de bonne heure dans *Catullius* un écrivain de talent, un latiniste consommé, et il n'est pas étonnant qu'on l'ait retenu à Louvain après ses études de droit pour lui confier la plus haute classe dans les cours d'humanités au collége de De Vaulx. Valère André et les autres historiens de l'Université n'ont point fait mention expresse du *Prométhée*, pièce de circonstance qui n'eut probablement pas le succès pratique que l'auteur en attendait; mais, dans la *Bibliotheca Belgica* (édition de 1623) (1), peu après que Catulle eut quitté Louvain, le premier lui rendait ce témoignage : « *Andreas* Catullius *Nervius*, IC^tus » Rhetorices in Vaulxiano Lovanii gymnasio nuper Doctor, » elegantis ingenii et styli, si aut solutâ orat; aut vinctâ » numeris ludit oratione.... »

(1) Première édition très-rare du livre, in-8° (Lovanii, Henri Hastenius, 1623), p. 136.

On mettrait à coup sûr Catulle en compagnie de ces esprits distingués qui, dans toutes les provinces de la Belgique, s'ingéniaient à renfermer d'utiles ou de délicates pensées dans les mesures consacrées de la versification latine. Il s'était exercé au collége de Saint-Paul; il cultiva le même art avec plus de zèle encore, mais sans prétention, quand il vécut quelques années dans un centre de hautes études qui n'avaient, pour ainsi dire, d'autre organe que le Latin. Au moins faut-il lui savoir gré, comme l'a soutenu son dernier biographe, de s'être gardé de toute vanité personnelle dans la publication de pièces de vers, presque toutes en ïambes, qui avaient tenu sa jeune Muse en haleine. Un de ses compatriotes, Maximilien d'Hovyne, qui était poëte comme lui, mettait ses écrits historiques et poétiques au nombre de ses titres à la célébrité, dans une petite pièce imprimée en tête de son *Tornacum Nerviorum civitas* (1).

Le dernier point que nous tenons à faire ressortir, c'est l'influence des écoles de Louvain sur la manière et le goût de Catulle : il nous semble hors de doute que les exemples et les opinions de plusieurs maîtres l'ont vivement frappé. Nous n'oserions soutenir que Catulle a connu et fréquenté à Louvain Juste-Lipse (mort en 1606), dans les dernières années de la vie de ce grand homme; mais il était, comme le plus grand nombre, sous le coup de l'admiration de son savoir, et peut-être sous l'impression de la magnificence de son style. Vernulæus n'avait point encore publié ses nombreuses tragédies, toutes pleines de l'imitation de Senèque; il avait professé la rhétorique au collége du Porc depuis l'an 1608, et il avait été nommé en 1611 professeur d'éloquence : nous admettrions sans peine que l'ascendant de ce maître distingué se fit sentir sur l'humaniste du collége de

(1) Voir la notice de M. Lecouvet sur les *Petits poëtes latins du Hainaut*, dans le *Messager des Sciences historiques* de l'an 1858, pp. 21-22.

De Vaulx, comme si la prose oratoire de l'un et les essais poétiques de l'autre relevaient de la même théorie littéraire (1). Mais, si nous ne nous trompons, Catulle fut encore plus encouragé dans la composition de ses poëmes par les leçons et peut-être par les suffrages d'Erycius Puteanus qui avait succédé à Lipse, en 1607, dans l'enseignement des lettres latines au collége des Trois-Langues (2). Le poëte comprenait, comme le très-célèbre maître, l'application des fables et traditions de l'antiquité à des œuvres nouvelles en prose et en vers, à des pièces de circonstance, et il entendait de la même manière l'emploi de l'allégorie et des comparaisons mythologiques. Et puis, il applaudit sans aucun doute à la direction que Puteanus donnait à la jeunesse dans ses leçons du *Collegium trilingue* et dans les conférences du Château César, où il résidait. Dès son retour d'Italie, Puteanus avait établi cette académie des bonnes études, qu'il appela *Palaestra bonae mentis,* et peu après il publiait lui-même l'exposé de ses vues sur le régime intérieur de cet institut, qui devait être à la fois une « officine d'éloquence et de sagesse » (3). Catulle fut fasciné, comme tant d'autres, par les promesses du programme; dans la prosopopée qui termine son *Prométhée,* il exalte l'œuvre de Puteanus, en louant la sagesse qui a son siége parmi les philosophes qui ont enseigné et qui enseignent encore à Louvain. « Un nouveau soleil se lève, lui semble-t-il, c'est l'école de la saine intelligence, flambeau de tous les arts, comparable à un phare par son éclat; le premier Dédale de cette école, c'est le savant Puteanus, le successeur de Lipsius, faisant retentir tous les jours cet illustre théâtre du bruit de son éloquence » :

(1) Dès 1614, Vernulæus avait mis au jour un recueil de ses Discours sur toute espèce de sujets (*Orationes*, 3 vol. in-12).

(2) Voir le chap. VI du Mém. sur le Collége des Trois-Langues, pp. 175-180.

(3) Le texte le plus complet a paru en 1615 à Louvain, à la suite de la *Suada attica*, pp. 156 in-8°.

At quem novum surgere laborantem insuper
Solem video, MENTIS diatribam BONAE,
Suadam novam? Fallor, nisi Grudios face
Amoeniore diriget, reliquas juvans
Artes, velut nautas Gnydia solet Pharus.
Tu primus hujus es Palaestrae Daedalus,
Culte PUTEANE : hanc debeo laurum tibi,
Laudemque, qui LIPSI mei Spartam subis,
Et pulpita animas eloquentiae sono.

Puteanus, qui n'était jamais avare de ses encouragements, ne les refusa point à Catulle, et on lit par exemple dix distiques de sa main servant de recommandation en tête d'un poëme pieux de notre auteur, imprimé à Tournai en 1614 (1).

Les défauts que la critique est en droit de reprocher à Catulle et aux maîtres qu'il admirait n'étaient point, après tout, particuliers à une seule école littéraire : ils s'étaient manifestés, pour ainsi dire, dans tous les pays où s'était développée une littérature poétique, soit en latin, soit dans la langue nationale de chacun d'eux. Que n'aurait-on pas à dire des ravages exercés par un goût fort suspect dans toutes les branches de la poésie italienne au XVIe siècle? Que de critiques on a justement dirigées contre la majeure partie des œuvres de la poésie française dans la même période? Ronsard et les poëtes de la pléïade se sont complu dans les mêmes excès que l'on dénonce avec raison dans les compositions latines de nos plus célèbres humanistes, successeurs de Juste-Lipse. L'abus de l'érudition, les jeux de mots, l'entassement des figures et des allusions mythologiques, la confusion du sacré et du profane, ce sont là autant de méprises et de défauts communs à toutes les écoles qui se sont laissé prendre à l'admiration enthousiaste de l'antiquité, on dirait même à tous les écrivains

(1) *Sextuplex gladius sive Deiparae Virginis septem dolores*, in-8°. — *Mess. des Sciences hist.*, Notice de M. Lecouvet, année 1861, p. 274.

qui ont été entraînés à une reproduction trop fidèle des auteurs classiques ou bien de leurs copistes du premier âge de la Renaissance.

N'oublions pas, après cela, le zéle désintéressé, l'application soutenue, le dévouement sincère de ces poëtes, de ces prosateurs latins qui se sont efforcés de raviver le feu sacré dans les provinces demeurées soumises à l'Espagne après une période de si dures épreuves : ils avaient le droit de s'en expliquer hautement (1). Reconnaissons que, malgré leurs méprises ou leurs illusions, les écrivains qui fleurirent sous le règne d'Albert et d'Isabelle étaient possédés d'un intime amour du bien public et désireux de faire des prosélytes à la cause des sciences et des lettres. Il faut, en raison de cette honnêteté parfaite dans les intentions, tempérer dans une juste mesure les jugements que l'on serait tenté de porter sur les écrits de Puteanus et sur les préceptes qu'il inculquait à la jeunesse. Il n'est pas moins équitable d'user de la même réserve dans l'appréciation de la forme de drame choisie avec un médiocre succès par les poëtes latins du même âge : dans ses nombreuses tragédies, Vernulaeus a voulu personnifier des vertus, glorifier de grands exemples, en un mot faire tourner les satisfactions de l'esprit au profit de la vérité et de la morale (2). Dans le drame que nous avons analysé, Catulle a-t-il fait autre chose que plaider la cause des études littéraires? Le procédé nous parût-il étrange, la forme de la plaidoirie médiocre ou même fausse, il est juste de rendre hommage à la ferme confiance que Catulle et ses contemporains montraient dans une prochaine restauration des études. On doit

(1) « Magnis subsidiis litterae nostrae vindicandae sunt, ne infra pecuniam jaceant. » Lettre de Puteanus à P. Castellanus, datée de Bruxelles, octobre 1611 (*Epistolarum* pars II, centuria II, ep. VIII, p. 122-23. Coloniae, 1681, in-8°).

(2) Voir les passages relatifs à Nicolas Vernulz, dans notre Mémoire cité sur le collége des Trois-Langues, pp. 180-184, pp. 351-353.

ner d'autant plus leur persévérance dans l'expression eurs vœux qu'ils l'ont fait partager à des hommes qui nt leurs élèves ou leurs condisciples. C'était un ancien liant du collége de De Vaulx, que nous avons déjà mé, Pierre Peckius, dont on imprimait à Anvers un ne latin en faveur des études d'humanités, sous le mo- e titre de Vœu (1). Cet homme instruit, alors membre grand conseil de Malines et ambassadeur des Archiducs cour de France, l'avait laissé entre les mains de George enus, d'Anvers, son ami, qui l'avait communiqué aux savants de ses compatriotes, et qui le publia ensuite r le faire mieux connaître. Qu'il nous soit permis de porter, en terminant, quelques lignes de ce plaidoyer orique qui ont trait au découragement dont nos écoles ent frappées après la mort de Juste-Lipse; ce sera notre nière glose sur le *Prométhée* de Catulle :

Quid moror? Vetus occidit
Fama nobilis otii :
Litterae indecores jacent
Non sui vitii reae :
Esse risus et improbis,
Toedium incipiunt probis.
Jamque barbaries nova
Hoc abest prope saeculo,
Si diurnat atrox malum :
Saepe fatidico extulit
Ore Lipsius hunc metum,
Vester ille amor, atque honor
Lipsius, fidei tenax
Insitaeque pudentiae,
Si quis aut fuit, aut erit.
Contremunt alii hoc idem
Lipsio similes viri.

Petri Peckii..... *pro studiis humanitatis* Votum. — Antverpiae, apud 1. Trognaesium, MDCIIX, pp. 12, petit in-4°.